



Evêché de Matadi
L'Evêque

**DECRET EPISCOPAL N°002/DNM/EVMAT/2016 PORTANT NOMINATION
DES AGENTS PASTORAUX DU DIOCESE DE MATADI POUR L'ANNEE
PASTORALE 2016-2017**

Daniel NLANDU MAYI, par la grâce de Dieu et l'Autorité du Siège Apostolique,
Evêque de Matadi ;

Considérant la nécessité impérieuse de procéder à certaines nominations dans
le diocèse de Matadi ;

En vertu du Canon 381 ;

Après avoir consulté des personnes avisées ;

DECRETE :

Article 1 : Sont nommés Curés de paroisses, les Prêtres suivants :

1. Monsieur l'Abbé Albert MAKUBAMA MAMBU : Paroisse *Saint Charles/Vunda*
2. Monsieur l'Abbé Séraphin MUNDEMBA TONADIO : Paroisse *Marie Immaculée/Kionzo*
3. Monsieur l'Abbé Pierre NKOMBE YA NKOMBE (*Curé ad interim*) : Paroisse *Saint Jean l'Evangéliste/Tumba*

Article 2 : Est nommé Pro-curé, le prêtre suivant :

1. Monsieur l'Abbé Pamphile NSUMBU MBAKI : *Muala-Kinsende* (avec Résidence à *Sainte Marie/Loma*)

Article 3 : Sont nommés Vicaires de paroisses, les prêtres suivants :

1. Monsieur l'Abbé Alexandre BASEMA MALAMBU : Paroisse *Saint Charles/Vunda*